

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 novembre 2013 à 18 h 00

AUJOURD'HUI huit novembre deux mille treize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2013, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLETT, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Françoise NOUHEN à Danièle GUILLAUME, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Alain LAFFONT, Martine REMBERT-MANTELET à Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES à Alain MARTINET, Jean-Philippe VALENTIN à Didier MULLER

Excusé(e)s : Carole COURTIAL, Jean-Michel DUCLOS

Absent(e)s :

Secrétaire : Sandrine CLAVIERES

Mesdames Marie SAVRE, Mme Danièle AUROI arrivent pendant le débat de la question n°1

M. Christophe BERTUCAT (fin du pouvoir à Mme Christine DULAC-ROUGERIE), M. Bruno SLAMA (fin du pouvoir de M. Grégory BERNARD), Mme Pascaline BIDOUNG (fin du pouvoir de Mme Claudine KHATCHADOURIAN-TECER), Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL (fin du pouvoir de M. Simon POURRET), Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA (fin du pouvoir de Mme Jacqueline CHAPON) arrivent pendant le débat de la question n°1.

Mme Danièle GUILLAUME quitte la séance pendant le débat de la question n°1 et donne pouvoir à M. Djamel IBRAHIM-OUALI (fin du pouvoir de Mme Françoise NOUHEN).

M. Michel FANGET quitte la séance avant le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Christine PERRET.

M. Alain LAFFONT (fin du pouvoir de Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE), M. Louis VIRGOULAY (donne pouvoir à Mme Chantal MERCIER-COURTY), Madame Marie SAVRE quittent la séance avant le vote de la question n°3.

M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET à partir de la question n° 4.

Mme Jacqueline CHAPON quitte la séance avant le vote de la question n°12.

Mme Danielle AUROI quitte la séance avant le vote de la question n°13.

Messieurs Olivier BIANCHI, Philippe BOHELAY, Simon POURRET quittent la séance avant le vote de la question n°39.

Rapport N° 41
INDEMNISATIONS POUR DOMMAGES DE TRAVAUX PUBLICS

Pour pallier les dommages de travaux publics, la Ville a créé une Commission Permanente d'Indemnisation Amiable.

Celle-ci s'est réunie le 26 septembre 2013 afin d'examiner les demandes déposées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires durant des travaux réalisés par la Ville et faire les propositions d'indemnisations suivantes au Conseil Municipal :

✓ *Dans le cadre des travaux d'eau et d'assainissement du boulevard Etienne Clémentel* qui se sont déroulés en trois tranches : première tranche de juin à décembre 2011 ; deuxième tranche de juillet à septembre 2012 ; troisième tranche durant les mois d'avril et mai 2013, la Commission propose d'allouer :

Indemnisations définitives relatives à la troisième tranche de travaux :

- à M. Jean-Luc QUESNE, exploitant l'entreprise « Motards Service », située au n° 161, la somme 6 300 € ;
- à la SARL DOGI « La Grange à Pains », représentée par M. Loïc GITTON, située au n° 185 bis, la somme de 3 500 € ;
- à la SARL « Auto-Ecole de Clémentel », représentée par M. Philippe DESFARGES, située au n° 145, la somme de 4 700 € ;
- à la SARL CD 127, représentée par Mesdames Claudine CLAIRET et Danielle PERCHER, située au n° 127, la somme de 4 600 € ;
- à la SNC GUILLY LEGOY, représentée par Madame Marie-Josée GUILLY, située au n° 151, la somme de 8 000 €.

Indemnisations définitives relatives aux deuxième et troisième tranches de travaux :

- à Mme Nadine BETHGNIES exploitant le salon de coiffure situé au n° 153, la somme de 1 700 € ;
- à Mme Ana Bela CARVALHO exploitant le salon de coiffure situé au n° 147, la somme de 2 500 €.

✓ *Dans le cadre des travaux de réfection de l'Opéra* qui ont débuté en juin 2011 et qui se sont achevés en juillet 2013, la Commission propose d'allouer dans le cadre d'une indemnisation définitive :

- à la SARL TECOBAB « Le rendez-vous des thés », représentée par Mme Eliane BOURDET, située 4, rue du Cheval Blanc, la somme de 10 300 € ;
- à la SARL «La Maison du Bouton », représentée par Mme Jocelyne TALAMANDIER, située 5, rue du Cheval Blanc, la somme de 17 000 €.

Il vous est demandé, en accord avec votre Commission, de valider ces propositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 novembre 2013

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET